

## 2eme Extension des termes pour les activités de l'AP01/2020/PASPED

Le présent calendrier représente une extension des termes et des délais par rapport à l'appel à propositions AP01/2020/PASPED. En particulier, le présent calendrier va substituer le calendrier publié le 10 février 2020 et successives modifications. Les autres parties du document « Lignes directrices » n'ont subis aucunes modifications.

### 2.5.2 Calendrier indicatif

	<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>
<b>1. Réunion d'information (s'il y a lieu)</b>	12 mars 2020 (Effectué)	10h00 (Dakar)
<b>2. Date limite à laquelle les éventuelles demandes de clarifications doivent être adressées à l'administration contractante</b>	03 avril 2020	12h00 (Dakar)
<b>3. Date limite à laquelle l'administration contractante doit répondre aux demandes de clarifications</b>	13 avril 2020	-
<b>4. Date limite de soumission des notes succinctes de présentation</b>	24 avril 2020	12h00 (Dakar)
<b>5. Information des demandeurs chefs de file sur l'ouverture, la vérification administrative et l'évaluation de la note succincte de présentation (étape 1)</b>	Mai 2020	-
<b>6. Invitations à soumettre les demandes complètes</b>	Mai 2020	-
<b>7. Date limite de soumission des demandes complètes</b>	Juin 2020	-
<b>8. Information des demandeurs chefs de file concernant l'évaluation des demandes complètes (étape 2)</b>	Juillet/Aout 2020	-
<b>9. Notification de l'attribution (après vérification de l'éligibilité) (étape 3)</b>	Juillet/Aout 2020	-
<b>10. Signature du contrat</b>	Avant Octobre 2020	-